



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Empreinte écologique des produits alimentaires

Question écrite n° 40323

### Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur l'affichage environnemental concernant l'empreinte écologique des produits alimentaires. L'article premier du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets adopté récemment en commission mixte paritaire a pour objectif de mettre en place un affichage qui devra informer les consommateurs sur l'empreinte écologique des produits alimentaires. Un appel à projets a été lancé par le ministère de la transition écologique conjointement avec l'Agence de la transition écologique (Ademe) pour développer cet affichage. Le projet de loi adopté prévoit que cet affichage se basera notamment sur l'analyse du cycle de vie des aliments. Pour que cet affichage puisse être lisible et compris par l'ensemble des consommateurs, il est essentiel que celui-ci prenne en compte les impacts négatifs de certains produits sur les aliments, comme les pesticides par exemple. Également, cet affichage pourrait prendre en compte le bien-être animal. Ainsi, il lui demande les intentions du Gouvernement pour mettre en place un affichage lisible, clair et complet dans le cadre de l'article premier du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience.

### Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Ledoux](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Agir ensemble

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40323

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** [Transition écologique](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 juillet 2021](#), page 5986

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)